



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1 octobre 2019

WeNow et l'ONF lancent les premiers projets de compensation en forêt publique.

Le 1er octobre, WeNow lance officiellement ses premiers projets de compensation carbone sur le territoire français. L'objectif, permettre aux clients de WeNow de compenser tout ou partie de leurs émissions de CO₂ avec un projet labellisé bas carbone en France et opéré par l'ONF.

La compensation carbone volontaire, étape finale d'une démarche de neutralité carbone

La neutralité carbone, c'est ce que visent de plus en plus d'Etats, de villes et même d'entreprise. Plusieurs outils existent et sont à combiner pour l'atteindre. Compenser est le fait de financer des projets verts qui vont absorber le CO₂ de l'atmosphère ou éviter d'émettre une certaine quantité de CO₂. On peut ainsi financer volontairement des projets de fermes éoliennes en Inde, de cuiseurs améliorés en Afrique ou encore de reforestation en Amazonie. Des labels internationaux (VERA, CER, Gold Standard) permettent de garantir que ce CO₂ est bien réduit. Mais aucun projet n'était possible en France jusqu'à cette année.

Le label « bas carbone », label français lancé cette année

En début d'année 2019, l'Etat a lancé officiellement le « label bas carbone », un « cadre innovant et transparent offrant des perspectives de financement à des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre » sur le territoire français. WeNow, partenaire de l'ONF depuis deux ans, lance officiellement les premiers projets « compensation carbone France » auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire qui seront opérés par l'ONF. Une prise de date pour l'ONF également. Les deux premiers projets identifiés en région Auvergne-Rhône-Alpes visent à replanter 8.500 arbres sur une surface de 7 hectares, dans des forêts touchées par des aléas climatiques.

Une véritable démarche neutralité carbone soutenue par l'ONU

L'ONU recommande à chacun (entreprises, Etats, villes, individus), de mesurer ses émissions de CO₂, de les réduire au maximum et de compenser celles qu'il ne réussit pas à réduire. Sans réduction, la compensation carbone peut être critiquée, car elle peut conforter des choix problématiques pour le climat, et notamment éviter le changement de comportement. Inversement réduire ses émissions de CO₂ sans compenser, c'est ne faire qu'une partie du chemin. Or, le climat ne peut plus attendre. WeNow accompagne ses clients sur les deux premières étapes avec des technologies digitales et propose finalement de compenser les émissions carbonées avec des projets fiables. Avec le label bas carbone, WeNow permet ainsi à ses clients de réduire et de compenser leurs émissions avec des projets qu'ils peuvent aller voir.

« Nous sommes ravis de pouvoir proposer à nos clients des projets de compensation sur le territoire national, en forêt publique. WeNow a pour ambition de réduire les émissions de CO2 pour agir pour le climat. Nous proposons des services connectés et digitaux qui permettent à tous nos clients de mesurer leurs émissions de CO2, réduire au maximum celles-ci, en éduquant leurs collaborateurs à l'éco-conduite par exemple et les motivant à réduire leur consommation d'énergie fossile. Désormais, ils pourront compenser leurs émissions via des projets en France, qu'ils pourront aller voir. Cette solution de neutralité carbone est unique et 100% conforme au protocole défini par l'ONU. Le temps est à l'action. » explique Fabien Carimalo, CEO et co-fondateur de WeNow.

« L'ONF est ravi de contribuer avec WeNow à l'aventure de la compensation carbone en France. Le label vient juste de naître, nous allons tous devoir le faire grandir, ce label va permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la France. La forêt française dispose d'un patrimoine et de ressources considérables, malheureusement fragiles face au changement climatique. Nous sommes fiers de conjuguer notre expertise forestière à celle de WeNow pour lutter contre le réchauffement climatique de manière pragmatique, concrète et alignée avec la stratégie climat de la France » témoigne Frédérique Lecomte, déléguée générale mécénat de l'ONF.

A propos de l'ONF :

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts (ONF) gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales, en métropole et en outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

L'ONF accompagne les partenaires qui souhaitent contribuer à la lutte contre le changement climatique en proposant des solutions au bénéfice des forêts de l'Etat et des collectivités : mécénat, politiques RSE, investissements dans des projets Carbone en France et à l'international et Label Bas carbone.

A propos de WeNow :

WeNow développe et commercialise le seul dispositif connecté au monde qui permet à tout conducteur de réduire les émissions de CO2 de ses trajets, tout en faisant des économies. À l'aide d'un boîtier connecté embarqué dans la voiture et d'une application mobile, WeNow coach le conducteur à l'éco-conduite et lui permet, en trois étapes, de : mesurer, réduire et neutraliser les émissions de CO2 de son véhicule. WeNow est, depuis 2016 reconnue Champion de la démarche Climat des Nations Unies pour sa démarche neutre carbone.

Engagée dans la mobilité durable, WeNow est également reconnue entreprise BCorp, le label des entreprises responsables, depuis août 2018. Elle est aussi labellisée Solar Impulse Efficient Solution, depuis mai 2018, le label des solutions à la fois rentables et efficaces pour l'environnement.



Contact presse

Valerie Mas – valerie.mas@wenow.com – 06 59 98 84 91